

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 18719 Numéro SIREN : 439 729 096 Nom ou dénomination : 3 V DEVELOPPEMENT

Ce dépôt a été enregistré le 02/07/2021 sous le numéro de dépôt 52941

DocuSigned by:
Bertrand TOUPNIEP
31D877A42569488...

3V DEVELOPPEMENT

Société par action simplifiée au capital de 39 000 euros

Siège social

84 Boulevard de Sébastopol – 75003 PARIS 3E

SIREN : 439729096

COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2020

I. BILAN AU 31/12/2020

A. Bilan actif

Rubrique	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2020	Net 31/12/2019
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial	49 918	49 906	11	4 171
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. Incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	45 754	12 932	32 822	33 942
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage	391 844	178 913	212 931	221 189
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	500 714	12 990	487 724	490 695
Prêts	510 494		510 494	670 817
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	1 498 726	254 742	1 243 984	1 420 815
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances, acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	307 184		307 184	169 066
Autres créances	4 317 608		4 317 608	382 441
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(Dont actions propres) :				
Disponibilités	609 510		609 510	910 198
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	1 235		1 235	
ACTIF CIRCULANT	5 235 538		5 235 538	1 461 705
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	6 734 265	254 742	6 479 523	2 882 521

B. Bilan passif

Rubriques	Exercice 2020	Exercice 2019
Capital social ou individuel (dont versé : 39 000)	39 000	39 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-753 701	-789 760
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-171 378	36 058
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	-886 079	-714 701
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	1 500	40 000
Provisions pour charges	323 448	328 456
PROVISIONS	324 948	368 456
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dt empr. Partic :)	2 661 865	2 820 799
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 767 729	391 732
Dettes fiscales et sociales	611 060	16 233
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	7 040 654	3 228 766
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	6 479 523	2 882 521

II. COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2020

Rubriques	Exercice 2020		Exercice 2019
	France	Exportation	
Ventes de marchandises	1 662 579	1 662 579	1 724 931
Production vendue de biens			
Production vendue de services			
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	1 662 579	1 662 579	1 724 931
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation			
Reprises sur dép., prov. (et amortissements), transferts de charges			
Autres produits		1	
PRODUITS D'EXPLOITATION		1 662 580	1 724 932
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			
Variation de stock (marchandises)			971
Achats de matières premières et autres approvisionnements			
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			
Autres achats et charges externes		1 475 984	1 322 489
Impôts, taxes et versements assimilés		122 538	127 554
Salaires et traitements			
Charges sociales			
Dotations d'exploitation :			
Sur immobilisations : dotations aux amortissements		21 546	36 164
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			
Dotations aux provisions			
Autres charges		1	2
CHARGES D'EXPLOITATION		1 620 070	1 487 181
RESULTAT D'EXPLOITATION		42 509	237 750
OPERATIONS EN COMMUN			
Bénéfice attribué ou perte transférée			
Perte supportée ou bénéfice transféré			
PRODUITS FINANCIERS		36 118	32 766
Produits financiers de participations			
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		26 099	32 766
Autres intérêts et produits assimilés			
Reprises sur provisions et transferts de charges		10 019	
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
CHARGES FINANCIERES		209 506	234 480
Dotations financières aux amortissements et provisions		12 990	2 832
Intérêts et charges assimilées		196 516	231 648
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
RESULTAT FINANCIER		-173 388	-201 714
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		-130 878	36 035
PRODUITS EXCEPTIONNELS		79 000	23
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			23
Produits exceptionnels sur opérations en capital			
Reprises sur provisions et transferts de charges		79 000	
CHARGES EXCEPTIONNELLES		119 500	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		79 000	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		40 500	
RESULTAT EXCEPTIONNEL		-40 500	23
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			
Impôts sur les bénéfices			
TOTAL DES PRODUITS		1 777 698	1 757 721
TOTAL DES CHARGES		1 949 077	1 721 662
BENEFICE OU PERTE		-171 378	36 058

III. ANNEXE

1. ACTIVITE DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE.....	6	3.1. PRODUITS D'EXPLOITATION	15
1.1. FAITS MARQUANTS.....	6	3.2. RESULTAT D'EXPLOITATION	15
1.2. REGLES ET METHODES	7	3.3. RESULTAT FINANCIER	15
<i>Principes et conventions générales</i>	<i>7</i>	3.4. RESULTAT EXCEPTIONNEL	15
<i>Permanence des méthodes</i>	<i>7</i>	3.5. RESULTAT NET	16
1.2.1. Base d'établissement des états financiers	7	4. AUTRES INFORMATIONS	16
1.2.2. Immobilisations	7	4.1. IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE	16
<i>Valorisation des immobilisations corporelles et incorporelles</i>	<i>7</i>	4.2. EFFECTIF MOYEN	16
<i>Actif de démantèlement.....</i>	<i>7</i>	4.3. ENTREPRISES LIEES.....	16
<i>Amortissement</i>	<i>8</i>	4.4. ENGAGEMENTS HORS BILAN.....	17
1.2.3. Créances	8	4.4.1. Engagements donnés	17
1.2.4. Litiges et provisions pour risques et charges	8	4.4.2. Engagements reçus	17
<i>Provision pour démantèlement</i>	<i>8</i>	5. EVENEMENTS POST- CLÔTURE..	17
2. NOTES SUR LE BILAN	9		
2.1. ACTIF IMMOBILISE	9		
2.1.1. Tableau des immobilisations	9		
2.1.2. Tableau des amortissements.....	10		
2.1.3. Immobilisations financières.....	10		
2.2. ACTIF CIRCULANT.....	11		
2.2.1 Etat des actifs d'exploitation	11		
2.2.2 Etat des produits à recevoir.....	11		
2.2.3 Trésorerie.....	11		
2.3. CAPITAUX PROPRES	12		
2.3.1. Tableau de variation des capitaux propres.....	12		
2.4. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	12		
2.5. DETTES	13		
2.5.1. Etat des dettes.....	13		
2.5.2. Charges à payer	14		
2.5.3. Fiscalité.....	14		
3. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT	15		

1. ACTIVITE DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2020, présente un total bilan de 6 479 523 € et un bénéfice de -171 378 €.

La période arrêtée a une durée de 12 mois, débutant le 1^{er} janvier 2020 et se finissant le 31 décembre 2020.

Les notes indiquées ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

1.1. Faits marquants

La société 3V DEVELOPPEMENT assure l'exploitation et la maintenance d'un parc composé de 6 éoliennes situé sur la commune de Saint Felix de Lauragais, d'une capacité installée de 10,02 MW. Le parc a été mis en production industrielle le 02 Janvier 2009.

La centrale a produit 17,33 GWh en 2020 contre 18,16 GWh en 2019.

La construction du parc a été financée par fonds propres versés par Voltalia SA et par crédit long terme de la Société UNIFERGIE.

Risques liés à la crise Covid-19 :

L'Entreprise suit de près l'impact de l'épidémie de Covid-19 sur son activité, avec une priorité absolue accordée à la santé de ses employés. Un plan d'actions dédié a été mis en place pour déployer les mesures sanitaires adéquates et informer l'ensemble des collaborateurs, conformément aux règles et recommandations en vigueur. L'Entreprise a organisé le travail à domicile. Les activités de Maintenance de la centrale sont effectuées sur site pour les opérations essentielles, avec un niveau plus élevé de sécurité et de mesures sanitaires.

Concernant son activité, l'Entreprise ne prévoit pas d'impact à court ou long-terme pour l'activité de Ventes d'énergie, son actif de production vendant l'électricité à prix contractuel sur la durée des accords long-terme.

Enfin, un ralentissement économique pourrait avoir un impact sur la demande en électricité et de ce fait sur les différentes activités de l'Entreprise mais également sur sa capacité à financer ses projets.

A date compte tenu de l'incertitude sur les évolutions de l'épidémie et des mesures de confinement prises, l'impact est difficile à évaluer.

1.2. Règles et méthodes

Principes et conventions générales

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec les principes comptables généralement admis en France et notamment avec les dispositions de la dernière version du Plan Comptable et le règlement ANC 2018-01 du 20 avril 2018, modifiant le règlement ANC 2014-03.

Les conventions générales comptables, qui ont pour objet de fournir une image fidèle de l'entreprise ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base suivantes :

Continuité de l'exploitation

Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre

Indépendance des exercices

Les éléments d'actif et de passif sont évalués selon la méthode du coût historique. Les comptes ont été arrêtés en application du principe de continuité de l'exploitation. Ce principe comptable a été retenu compte tenu des perspectives que porte la Société ainsi que du soutien financier du groupe Voltalia dont bénéficie notre Société.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

1.2.1. Base d'établissement des états financiers

La société a appliqué dans ses états financiers individuels clos au 31 décembre 2020 les règles suivantes :

- Continuité d'exploitation
- Permanence des méthodes
- Indépendance des exercices.

1.2.2. Immobilisations

Valorisation des immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Actif de démantèlement

Un actif correspondant au coût de démantèlement du parc éolien est enregistré dans les comptes en contrepartie de la provision pour coût de démantèlement. Une révision de ce démantèlement est effectuée lors de chaque clôture annuelle.

Amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Frais de développement	L	5 ans
Agencement et aménagement	L	12 ans
Matériel et outillage	L	3 à 10 ans

L'actif de démantèlement est amorti sur la durée de vie totale du parc. Au 31 décembre 2020, la durée de vie restante est de 13 années.

1.2.3. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Elles font l'objet d'une dépréciation au cas par cas. Les provisions pour dépréciation sont constituées en fonction d'une estimation des risques connus à la date de clôture des comptes.

1.2.4. Litiges et provisions pour risques et charges

D'une manière générale, chacun des litiges connus, dans lesquels la société est impliquée, a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêt des comptes par la direction, et après avis des conseils externes, le cas échéant, les provisions jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés.

Provision pour démantèlement

En application de la loi Grenelle 2, le décret n° 2011-984 du 23 août 2011 a intégré les éoliennes dans la législation ICPE. Cette intégration s'est accompagnée de prescriptions spécifiques détaillées dans plusieurs arrêtés en date du 26 août 2011.

Une provision pour démantèlement du parc est constatée en contrepartie d'un actif de démantèlement, dont le cout fait l'objet d'une estimation chaque année. En cas de changement d'estimation qui conduit à augmenter la provision, la valeur nette de l'actif de démantèlement sera augmentée en conséquence. En revanche, si le changement d'estimation conduit à diminuer la provision, une dépréciation de l'actif de démantèlement sera enregistrée.

1.2.5. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées au plus bas de leur valeur d'acquisition ou de leur valeur de marché.

2. NOTES SUR LE BILAN

2.1. Actif immobilisé

2.1.1. Tableau des immobilisations

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2019	Acquisitions	Virements de poste à poste et corrections +/-	Cessions	Au 31/12/2020
Frais d'établissement et de développement					
Autres postes d'immobilisation incorporelles	49 918				49 918
Total 1 Incorporelles	49 918	0	0	0	49 918
Terrains	45 754				45 754
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Constructions installations, agencements.....					
Installations générales et agencements					
Installations techniques, matériels et outillages	383 836	13 016		5 008	391 844
Matériel de transport					
Matériel de bureau et informatique, mobilier					
Emballages récupérables et divers					
Total 2 Corporelles	429 590	13 016	0	5 008	437 598
Immobilisations corporelles en cours (1)					
Total 3 Encours Corporelles	0	0	0	0	0
Acomptes					
TOTAL	479 508	13 016	0	5 008	487 516

Au 31 décembre 2020, un actif de démantèlement d'un montant de 391 844 € a été constaté.

2.1.2. Tableau des amortissements

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2019	Dotations	Diminutions ou reprises	Au 31/12/2020
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	45 746	4 159		49 906
Total 1	45 746	4 159	0	49 906
Terrains	11 811	1 120		12 932
Constructions				
Installations générales et agencements				
Installations techniques, matériels et outillages	162 647	16 266		178 913
Matériel de transport				
Matériel de bureau informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Total 2	174 458	17 386	0	191 845
TOTAL	220 204	21 545	0	241 751

2.1.3. Immobilisations financières

Un crédit preneur de 2 050 000€ a été consenti en 2008 au pool bancaire Unifergie / Oseo / Energeco (crédit-bailleur) dans le cadre de la signature du contrat de crédit-bail pour le financement des 6 éoliennes implantées à St Félix du Lauragais.

Le remboursement du crédit preneur échelonné sur la durée du crédit-bail (12 ans) est déduit des redevances de crédit-bail facturées à échéance trimestrielle à 3V Développement. Au 31 décembre 2020, le solde du crédit preneur était de 510 495€.

2.2. Actif circulant

2.2.1 Etat des actifs d'exploitation

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
Clients	307 184	307 184	
Clients douteux			
Personnel et comptes rattachés			
Organismes sociaux			
Etat : impôts et taxes diverses	684 065	684 065	
Groupe et associés	208 859	208 859	
Débiteurs divers	3 424 683	3 424 683	
Charges constatées d'avance	1 235	1 235	
TOTAL	4 626 026	4 626 026	0

Les créances clients sont composées du montant de la production d'électricité du mois de Décembre 2020.

Depuis avril 2012, le chiffre d'affaires de vente d'électricité est exonéré de TVA. Aussi, la société constate uniquement une TVA déductible qui fait l'objet de demandes de remboursements régulières auprès de l'administration.

2.2.2 Etat des produits à recevoir

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2020	Au 31/12/2019
Rabais, remises, Ristournes à obtenir		
Produits à recevoir	16 309	9 611
Clients – Factures à établir	172 310	169 066
Intérêts courus sur dépôts et cautionnements		
Intérêts courus sur compte courant	41 065	36 488
TOTAL	229 684	215 165

2.2.3 Trésorerie

La trésorerie présente un solde positif de 609 510 € au 31 décembre 2020.

2.3. Capitaux propres

2.3.1. Tableau de variation des capitaux propres

	Au 31/12/2019	Affectation du résultat	+	-	31/12/2020
Capital	39 000				39 000
Prime d'émission					
Réserve légale					
Report à nouveau	-789 760		36 058		-753 701
Résultat de l'exercice	36 058		-171 378	36 058	-171 378
Dividendes à payer					0
	-714 702	0	-135 320	36 058	-886 079

Le capital est composé de 390 actions de valeur nominal 100€.

2.4. Provisions pour risques et charges

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2019	Dotations	Reprises	Au 31/12/2020
Provisions pour litige	40 000	40 500	79 000	1 500
Provisions pour garantie Clients				
Provisions pour démantèlement	328 456		5 008	323 448
Provisions pour amendes pénalité				
Provisions pour pertes de change				
TOTAL	368 456	40 500	84 008	324 948

La provision pour démantèlement de 323 448 € reflète l'estimation du coût démantèlement du parc.

2.5. Dettes

DETTE	Montant brut fin ex.	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
à 1 an maximum à l'origine				
à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	2 661 865			2 661 865
Fournisseurs et comptes rattachés	3 767 729	3 767 729		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat et autres collectivités publiques :				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	603 056	603 056		
Obligations cautionnées				
Autres impôts et comptes rattachés	8 004	8 004		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes				
Dette rep.de titres emp. ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	7 040 654	4 378 789	0	2 661 865

2.5.1. Etat des dettes

Les emprunts et dettes financières d'un montant de 2 661 865 € regroupent les avances d'actionnaire et les intérêts courus dont une partie est liée aux fonds propres nécessaires au financement de la construction.

2.5.2. Charges à payer

	Montant
Prêt Voltalia – Intérêts courus	41 065
Emprunt – Intérêts courus	
Fournisseurs – Factures non parvenues	318 365
Etat – charges à payer	8 004
TOTAL	367 434

2.5.3. Fiscalité

Le 1^{er} janvier 2012, la société 3V DEVELOPPEMENT a été intégrée fiscalement au Groupe dont la chef de file est VOLTALIA SA

Au terme de la convention d'intégration fiscale, l'impôt est dû en proportion du résultat individuel de chacune des sociétés intégrées. En l'absence de résultat imposable 2020, le Groupe intégré n'étant redevable d'aucune cotisation, aucune des sociétés du Groupe n'a constaté de charge au titre de l'impôt sur les sociétés.

3. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

3.1. Produits d'exploitation

	Au 31/12/2020	Au 31/12/2019
Electricité	1 662 579	1 724 931
TOTAL	1 662 579	1 724 931

Les produits d'exploitation correspondent à la vente d'électricité sur l'exercice 2020.

3.2. Résultat d'exploitation

	Au 31/12/2020	Au 31/12/2019
Produits d'exploitation	1 662 580	1 724 932
Charges d'exploitation	1 620 070	1 487 181
TOTAL	42 510	237 751

Les charges d'exploitation regroupent principalement :

- Les dotations aux amortissements et provisions (21 546) €
- diverses taxes (122 538) €
- entretien et maintenance (367 549) €
- sous-traitance (43 144) €
- baux emphytéotiques..... (53 916) €
- Crédit bail (954 900) €

3.3. Résultat financier

Le résultat financier de -173 388 € s'analyse comme suit :

- charges d'intérêt de crédit-bail (155 451) €
- charges d'intérêts du compte courant Voltalia..... (41 065) €
- moins-value latente Sicav (12 990) €
- plus-value latente Sicav 10 019 €
- produits d'intérêts issus du prêt preneur 26 099 €

3.4. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de -40 500 € s'analyse comme suit :

- Charges exceptionnelles s/op. gestion..... (119 500) €
- Produits exceptionnels s/op. gestion..... 79 000 €

3.5. Résultat net

Le bénéfice de l'exercice 2020 ressort à -171 378 €.

4. AUTRES INFORMATIONS

4.1. Identité de la société consolidante

La société 3V DEVELOPPEMENT est membre d'un Groupe d'intégration fiscale ayant pour société mère, la société VOLTALIA SA

N° Siret : 485 182 448 00095

4.2. Effectif moyen

La société n'emploie pas de salarié au 31 décembre 2020. La société Voltalia met à disposition de 3V Développement un technicien à temps complet ainsi qu'un responsable d'exploitation à temps partiel.

4.3. Entreprises liées

Montant	
Emprunt et dettes financières divers	2 661 865
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24 614
Créances	208 859
Charges	84 239
Produits	

4.4. Engagements hors bilan

4.4.1. Engagements donnés

- **Dans le cadre de la conclusion d'un contrat de crédit-bail par la société 3V Développement**
 - Nantissement des 390 actions 3V Développement (détenues par Voltalia SA) au profit du pool bancaire Unifergie, Natixis Energeco et Oséo Financement jusqu'au remboursement complet du crédit-bail conclu par la société 3V Développement.
 - Nantissement d'un compte de réserve pour 500 000 € ouvert dans les livres de HSBC au bénéfice d'Unifergie, Natixis Energeco et Oséo Financement (crédit-bailleur).
 - Nantissement d'un prêt preneur de 2 050 000 € au profit d'Unifergie, Natixis Energeco et Oséo Financement jusqu'à la prise d'effet de la location (crédit-bailleur).
 - Cessions de créances professionnelles à titre de garantie de 3V Développement à Unifergie, Natixis Energeco et Oséo Financement (crédit-bailleur) :
 - Créance Ecotecnia résultant des indemnités dues au titre du contrat de maintenance et de garantie des éoliennes pour 12 ans,
 - créance Ecotecnia résultant du contrat de fourniture de 6 éoliennes,
 - Créance EDF dans le cadre du contrat de vente d'électricité.

4.4.2. Engagements reçus

Néant

5. EVENEMENTS POST- CLÔTURE

Aucun fait significatif n'est intervenu post-clôture

4.1. Crédit-bail mobilier

Le contrat de crédit-bail avec Unifergie d'une durée de 12 ans a démarré à la date de mise en service industrielle soit le 2 janvier 2009.

Les échéances, à principal plus intérêts constants, sont de 287 400€ HT par trimestre. La dernière échéance prévoit une option de rachat de l'actif à sa valeur résiduelle soit 3 318 152€.

2020

En euros	Installations	Autres	Total
	Matériel Outillage		
Valeur d'origine	12 210 035		12 210 035
Amortissements :			
- Cumuls exercices antérieurs	11 192 532		11 192 532
- Dotations de l'exercice	1 017 503		1 017 503
TOTAL	12 210 035		12 210 035
Redevances payées :			
- Cumuls exercices antérieurs	8 214 568		8 214 568
- Exercice	954 900		954 900
TOTAL	9 169 468		9 169 468
Redevances restant à payer :			
- à un an au plus	996 332		996 332
- à plus d'un an et cinq au plus	2 044 235		2 044 235
- à plus de cinq ans	0		0
TOTAL	3 040 567		3 040 567
Valeur résiduelle :			
- à un an au plus			
- à plus d'un an et cinq au plus			0
- à plus de cinq ans			
TOTAL	3 318 152		3 318 152
Montant pris en charge dans l'exercice	954 900		954 900



3V DEVELOPPEMENT
84 Boulevard de Sébastopol
75003 PARIS 3E
FRANCE
T. +33 1 81 70 37 00
accueil.paris@votalia.com

3 V DEVELOPPEMENT
Société par actions simplifiée
au capital de 39000 euros
Siège social : 84 Boulevard de Sébastopol 75003 Paris
439729096 RCS de Paris

PROCES-VERBAL

DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

EN DATE DU 29 JUIN 2021

Le 29 juin 2021, à Paris,

Volitalia SA,

dont le siège social est 84 Boulevard de Sébastopol

75003 Paris

Représentée par Marie-Odile LAVENANT, dûment autorisé aux titres des présentes,

Associé unique de la Société **3 V DEVELOPPEMENT**,

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :

En sa qualité d'associé unique de la Société, Volitalia SA, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat) de l'exercice clos le 31 décembre 2020 sur les opérations de l'exercice.

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- l'approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et quitus au Président
- l'affectation des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2020
- la constatation des capitaux propres de la société inférieurs à la moitié du capital social
- Pouvoirs en vue des formalités,
- Questions diverses

PREMIÈRE RESOLUTION - APPROBATION DES COMPTES

L'Associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport général du Commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

En conséquence, il donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

L'Associé unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

DEUXIÈME RESOLUTION - AFFECTATION DU RESULTAT - DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

Affectation du résultat

L'Associé unique décide d'imputer la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élevant à la somme de -171 378,48 euros de la manière suivante :

Origine

- Report à nouveau antérieur : -753 701,44 euros.
- Résultat déficitaire de l'exercice : -171 378,48 euros.

Affectation

- Report à nouveau portant le solde du compte à -925 079,92 euros.

Capitaux propres

L'associé unique, après avoir analysé la situation de la Société telle qu'elle apparaît à l'examen des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 tels qu'approuvés à la première résolution, constate que les capitaux propres demeurent inférieurs à la moitié du capital social.

L'Associé unique prend acte du fait que la Société est tenue de reconstituer ses capitaux propres à concurrence d'une valeur au moins égale à la moitié du capital social.

Rappel des dividendes distribués

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Associé unique prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices.

TROISIÈME RESOLUTIONS - POUVOIRS

L'Associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'effectuer toutes formalités de publicité ou dépôts prescrits par la loi.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associée unique et répertorié sur le registre des décisions de l'associée unique.


L'associée Unique
Voltalia SA,
Marie-Odile LAVENANT, dûment autorisé aux titres des présentes,



61, rue Henri Regnault
92075 Paris La Défense Cedex

3V DEVELOPPEMENT

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

3V DEVELOPPEMENT

Société par actions simplifiée au capital de 39 000€

R.C.S : Paris 439 729 096

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'associé unique de la société 3V DEVELOPPEMENT,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par les statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 3V DEVELOPPEMENT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le commissaire aux comptes

Mazars

Paris La Défense, le 29 Juin 2021

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'M. Biasibetti'.

MARC BIASIBETTI

3V DEVELOPPEMENT

Société par action simplifiée au capital de 39 000 euros

Siège social

84 Boulevard de Sébastopol – 75003 PARIS 3E

SIREN : 439729096

COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2020

I. BILAN AU 31/12/2020

A. Bilan actif

Rubrique	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2020	Net 31/12/2019
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial	49 918	49 906	11	4 171
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. Incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	45 754	12 932	32 822	33 942
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage	391 844	178 913	212 931	221 189
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	500 714	12 990	487 724	490 695
Prêts	510 494		510 494	670 817
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	1 498 726	254 742	1 243 984	1 420 815
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances, acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	307 184		307 184	169 066
Autres créances	4 317 608		4 317 608	382 441
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(Dont actions propres) :				
Disponibilités	609 510		609 510	910 198
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	1 235		1 235	
ACTIF CIRCULANT	5 235 538		5 235 538	1 461 705
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	6 734 265	254 742	6 479 523	2 882 521

B. Bilan passif

Rubriques	Exercice 2020	Exercice 2019
Capital social ou individuel (dont versé : 39 000)	39 000	39 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-753 701	-789 760
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-171 378	36 058
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	-886 079	-714 701
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	1 500	40 000
Provisions pour charges	323 448	328 456
PROVISIONS	324 948	368 456
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dt empr. Partic :)	2 661 865	2 820 799
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 767 729	391 732
Dettes fiscales et sociales	611 060	16 233
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	7 040 654	3 228 766
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	6 479 523	2 882 521

II. COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2020

Rubriques	Exercice 2020		Exercice 2019
	France	Exportation	
Ventes de marchandises	1 662 579		1 724 931
Production vendue de biens			
Production vendue de services			
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	1 662 579	1 662 579	1 724 931
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation			
Reprises sur dép., prov. (et amortissements), transferts de charges			
Autres produits		1	
PRODUITS D'EXPLOITATION		1 662 580	1 724 932
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			
Variation de stock (marchandises)			
Achats de matières premières et autres approvisionnements			971
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			
Autres achats et charges externes		1 475 984	1 322 489
Impôts, taxes et versements assimilés		122 538	127 554
Salaires et traitements			
Charges sociales			
Dotations d'exploitation :			
Sur immobilisations : dotations aux amortissements		21 546	36 164
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			
Dotations aux provisions			
Autres charges		1	2
CHARGES D'EXPLOITATION		1 620 070	1 487 181
RESULTAT D'EXPLOITATION		42 509	237 750
OPERATIONS EN COMMUN			
Bénéfice attribué ou perte transférée			
Perte supportée ou bénéfice transféré			
PRODUITS FINANCIERS		36 118	32 766
Produits financiers de participations			
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		26 099	32 766
Autres intérêts et produits assimilés			
Reprises sur provisions et transferts de charges		10 019	
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
CHARGES FINANCIERES		209 506	234 480
Dotations financières aux amortissements et provisions		12 990	2 832
Intérêts et charges assimilées		196 516	231 648
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
RESULTAT FINANCIER		-173 388	-201 714
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		-130 878	36 035
PRODUITS EXCEPTIONNELS		79 000	23
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			23
Produits exceptionnels sur opérations en capital			
Reprises sur provisions et transferts de charges		79 000	
CHARGES EXCEPTIONNELLES		119 500	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		79 000	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		40 500	
RESULTAT EXCEPTIONNEL		-40 500	23
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			
Impôts sur les bénéfices			
TOTAL DES PRODUITS		1 777 698	1 757 721
TOTAL DES CHARGES		1 949 077	1 721 662
BENEFICE OU PERTE		-171 378	36 058

III. ANNEXE

1. ACTIVITE DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE.....	6	3.1. PRODUITS D'EXPLOITATION.....	15
1.1. FAITS MARQUANTS.....	6	3.2. RESULTAT D'EXPLOITATION.....	15
1.2. REGLES ET METHODES.....	7	3.3. RESULTAT FINANCIER.....	15
Principes et conventions générales.....	7	3.4. RESULTAT EXCEPTIONNEL.....	15
Permanence des méthodes.....	7	3.5. RESULTAT NET.....	16
1.2.1. Base d'établissement des états financiers.....	7	4. AUTRES INFORMATIONS.....	16
1.2.2. Immobilisations.....	7	4.1. IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE.....	16
Valorisation des immobilisations corporelles et incorporelles.....	7	4.2. EFFECTIF MOYEN.....	16
Actif de démantèlement.....	7	4.3. ENTREPRISES LIEES.....	16
Amortissement.....	8	4.4. ENGAGEMENTS HORS BILAN.....	17
1.2.3. Créances.....	8	4.4.1. Engagements donnés.....	17
1.2.4. Litiges et provisions pour risques et charges.....	8	4.4.2. Engagements reçus.....	17
Provision pour démantèlement.....	8	5. EVENEMENTS POST- CLÔTURE..	17
2. NOTES SUR LE BILAN.....	9		
2.1. ACTIF IMMOBILISE.....	9		
2.1.1. Tableau des immobilisations.....	9		
2.1.2. Tableau des amortissements.....	10		
2.1.3. Immobilisations financières.....	10		
2.2. ACTIF CIRCULANT.....	11		
2.2.1 Etat des actifs d'exploitation.....	11		
2.2.2 Etat des produits à recevoir.....	11		
2.2.3 Trésorerie.....	11		
2.3. CAPITAUX PROPRES.....	12		
2.3.1. Tableau de variation des capitaux propres.....	12		
2.4. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES.....	12		
2.5. DETTES.....	13		
2.5.1. Etat des dettes.....	13		
2.5.2. Charges à payer.....	14		
2.5.3. Fiscalité.....	14		
3. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT.....	15		

1. ACTIVITE DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2020, présente un total bilan de 6 479 523 € et un bénéfice de -171 378 €.

La période arrêtée a une durée de 12 mois, débutant le 1^{er} janvier 2020 et se finissant le 31 décembre 2020.

Les notes indiquées ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

1.1. Faits marquants

La société 3V DEVELOPPEMENT assure l'exploitation et la maintenance d'un parc composé de 6 éoliennes situé sur la commune de Saint Felix de Lauragais, d'une capacité installée de 10,02 MW. Le parc a été mis en production industrielle le 02 Janvier 2009.

La centrale a produit 17,33 GWh en 2020 contre 18,16 GWh en 2019.

La construction du parc a été financée par fonds propres versés par Volitalia SA et par crédit long terme de la Société UNIFERGIE.

Risques liés à la crise Covid-19 :

L'Entreprise suit de près l'impact de l'épidémie de Covid-19 sur son activité, avec une priorité absolue accordée à la santé de ses employés. Un plan d'actions dédié a été mis en place pour déployer les mesures sanitaires adéquates et informer l'ensemble des collaborateurs, conformément aux règles et recommandations en vigueur. L'Entreprise a organisé le travail à domicile. Les activités de Maintenance de la centrale sont effectuées sur site pour les opérations essentielles, avec un niveau plus élevé de sécurité et de mesures sanitaires.

Concernant son activité, l'Entreprise ne prévoit pas d'impact à court ou long-terme pour l'activité de Ventes d'énergie, son actif de production vendant l'électricité à prix contractuel sur la durée des accords long-terme.

Enfin, un ralentissement économique pourrait avoir un impact sur la demande en électricité et de ce fait sur les différentes activités de l'Entreprise mais également sur sa capacité à financer ses projets.

A date compte tenu de l'incertitude sur les évolutions de l'épidémie et des mesures de confinement prises, l'impact est difficile à évaluer.

1.2. Règles et méthodes

Principes et conventions générales

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec les principes comptables généralement admis en France et notamment avec les dispositions de la dernière version du Plan Comptable et le règlement ANC 2018-01 du 20 avril 2018, modifiant le règlement ANC 2014-03.

Les conventions générales comptables, qui ont pour objet de fournir une image fidèle de l'entreprise ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base suivantes :

Continuité de l'exploitation

Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre

Indépendance des exercices

Les éléments d'actif et de passif sont évalués selon la méthode du coût historique. Les comptes ont été arrêtés en application du principe de continuité de l'exploitation. Ce principe comptable a été retenu compte tenu des perspectives que porte la Société ainsi que du soutien financier du groupe Voltalia dont bénéficie notre Société.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

1.2.1. Base d'établissement des états financiers

La société a appliqué dans ses états financiers individuels clos au 31 décembre 2020 les règles suivantes :

- Continuité d'exploitation
- Permanence des méthodes
- Indépendance des exercices.

1.2.2. Immobilisations

Valorisation des immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Actif de démantèlement

Un actif correspondant au coût de démantèlement du parc éolien est enregistré dans les comptes en contrepartie de la provision pour coût de démantèlement. Une révision de ce démantèlement est effectuée lors de chaque clôture annuelle.

Amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Frais de développement	L	5 ans
Agencement et aménagement	L	12 ans
Matériel et outillage	L	3 à 10 ans

L'actif de démantèlement est amorti sur la durée de vie totale du parc. Au 31 décembre 2020, la durée de vie restante est de 13 années.

1.2.3. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Elles font l'objet d'une dépréciation au cas par cas. Les provisions pour dépréciation sont constituées en fonction d'une estimation des risques connus à la date de clôture des comptes.

1.2.4. Litiges et provisions pour risques et charges

D'une manière générale, chacun des litiges connus, dans lesquels la société est impliquée, a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêt des comptes par la direction, et après avis des conseils externes, le cas échéant, les provisions jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés.

Provision pour démantèlement

En application de la loi Grenelle 2, le décret n° 2011-984 du 23 août 2011 a intégré les éoliennes dans la législation ICPE. Cette intégration s'est accompagnée de prescriptions spécifiques détaillées dans plusieurs arrêtés en date du 26 août 2011.

Une provision pour démantèlement du parc est constatée en contrepartie d'un actif de démantèlement, dont le cout fait l'objet d'une estimation chaque année. En cas de changement d'estimation qui conduit à augmenter la provision, la valeur nette de l'actif de démantèlement sera augmentée en conséquence. En revanche, si le changement d'estimation conduit à diminuer la provision, une dépréciation de l'actif de démantèlement sera enregistrée.

1.2.5. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées au plus bas de leur valeur d'acquisition ou de leur valeur de marché.

2. NOTES SUR LE BILAN

2.1. Actif immobilisé

2.1.1. Tableau des immobilisations

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2019	Acquisitions	Virements de poste à poste et corrections +/-	Cessions	Au 31/12/2020
Frais d'établissement et de développement					
Autres postes d'immobilisation incorporelles	49 918				49 918
Total 1 Incorporelles	49 918	0	0	0	49 918
Terrains	45 754				45 754
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Constructions installations, agencements.....					
Installations générales et agencements					
Installations techniques, matériels et outillages	383 836	13 016	-5 008		391 844
Matériel de transport					
Matériel de bureau et informatique, mobilier					
Emballages récupérables et divers					
Total 2 Corporelles	429 590	13 016	-5 008	0	437 598
Immobilisations corporelles en cours (1)					
Total 3 Encours Corporelles	0	0	0	0	0
Acomptes					
TOTAL	479 508	13 016	-5008	0	487 516

Au 31 décembre 2020, un actif de démantèlement d'un montant de 391 844 € a été constaté.

2.1.2. Tableau des amortissements

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2019	Dotations	Diminutions ou reprises	Au 31/12/2020
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	45 746	4 159		49 906
Total 1	45 746	4 159	0	49 906
Terrains	11 811	1 120		12 932
Constructions				
Installations générales et agencements				
Installations techniques, matériels et outillages	162 647	16 266		178 913
Matériel de transport				
Matériel de bureau informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Total 2	174 458	17 386	0	191 845
TOTAL	220 204	21 545	0	241 751

2.1.3. Immobilisations financières

Un crédit preneur de 2 050 000€ a été consenti en 2008 au pool bancaire Unifergie / Oseo / Energeco (crédit-bailleur) dans le cadre de la signature du contrat de crédit-bail pour le financement des 6 éoliennes implantées à St Félix du Lauragais.

Le remboursement du crédit preneur échelonné sur la durée du crédit-bail (12 ans) est déduit des redevances de crédit-bail facturées à échéance trimestrielle à 3V Développement. Au 31 décembre 2020, le solde du crédit preneur était de 510 495€.

2.2. Actif circulant

2.2.1 Etat des actifs d'exploitation

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
Clients	307 184	307 184	
Clients douteux			
Personnel et comptes rattachés			
Organismes sociaux			
Etat : impôts et taxes diverses	684 065	684 065	
Groupe et associés	208 859	208 859	
Débiteurs divers	3 424 683	3 424 683	
Charges constatées d'avance	1 235	1 235	
TOTAL	4 626 026	4 626 026	0

Les créances clients sont composées du montant de la production d'électricité du mois de Décembre 2020.

Depuis avril 2012, le chiffre d'affaires de vente d'électricité est exonéré de TVA. Aussi, la société constate uniquement une TVA déductible qui fait l'objet de demandes de remboursements régulières auprès de l'administration.

2.2.2 Etat des produits à recevoir

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2020	Au 31/12/2019
Rabais, remises, Ristournes à obtenir		
Produits à recevoir	16 309	9 611
Clients – Factures à établir	172 310	169 066
Intérêts courus sur dépôts et cautionnements		
Intérêts courus sur compte courant	41 065	36 488
TOTAL	229 684	215 165

2.2.3 Trésorerie

La trésorerie présente un solde positif de 609 510 € au 31 décembre 2020.

2.3. Capitaux propres

2.3.1. Tableau de variation des capitaux propres

	Au 31/12/2019	Affectation du résultat	+	-	31/12/2020
Capital	39 000				39 000
Prime d'émission					
Réserve légale					
Report à nouveau	-789 760		36 058		-753 701
Résultat de l'exercice	36 058		-171 378	36 058	-171 378
Dividendes à payer					0
	-714 702	0	-135 320	36 058	-886 079

Le capital est composé de 390 actions de valeur nominal 100€.

2.4. Provisions pour risques et charges

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2019	Dotations	Reprises	Au 31/12/2020
Provisions pour litige	40 000	40 500	79 000	1 500
Provisions pour garantie Clients				
Provisions pour démantèlement	328 456		5 008	323 448
Provisions pour amendes pénalité				
Provisions pour pertes de change				
TOTAL	368 456	40 500	84 008	324 948

La provision pour démantèlement de 323 448 € reflète l'estimation du coût démantèlement du parc.

2.5. Dettes

DETTES	Montant brut fin ex.	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
à 1 an maximum à l'origine				
à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	2 661 865			2 661 865
Fournisseurs et comptes rattachés	3 767 729	3 767 729		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat et autres collectivités publiques :				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	603 056	603 056		
Obligations cautionnées				
Autres impôts et comptes rattachés	8 004	8 004		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes				
Dette rep.de titres emp. ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	7 040 654	4 378 789	0	2 661 865

2.5.1. Etat des dettes

Les emprunts et dettes financières d'un montant de 2 661 865 € regroupent les avances d'actionnaire et les intérêts courus dont une partie est liée aux fonds propres nécessaires au financement de la construction.

2.5.2. Charges à payer

Montant	
Prêt Voltalia – Intérêts courus	41 065
Emprunt – Intérêts courus	
Fournisseurs – Factures non parvenues	318 365
Etat – charges à payer	8 004
TOTAL	367 434

2.5.3. Fiscalité

Le 1^{er} janvier 2012, la société 3V DEVELOPPEMENT a été intégrée fiscalement au Groupe dont la chef de file est VOLTALIA SA

Au terme de la convention d'intégration fiscale, l'impôt est dû en proportion du résultat individuel de chacune des sociétés intégrées. En l'absence de résultat imposable 2020, le Groupe intégré n'étant redevable d'aucune cotisation, aucune des sociétés du Groupe n'a constaté de charge au titre de l'impôt sur les sociétés.

3. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

3.1. Produits d'exploitation

	Au 31/12/2020	Au 31/12/2019
Electricité	1 662 579	1 724 931
TOTAL	1 662 579	1 724 931

Les produits d'exploitation correspondent à la vente d'électricité sur l'exercice 2020.

3.2. Résultat d'exploitation

	Au 31/12/2020	Au 31/12/2019
Produits d'exploitation	1 662 580	1 724 932
Charges d'exploitation	1 620 070	1 487 181
TOTAL	42 510	237 751

Les charges d'exploitation regroupent principalement :

- Les dotations aux amortissements et provisions (21 546) €
- diverses taxes (122 538) €
- entretien et maintenance (367 549) €
- sous-traitance (43 144) €
- baux emphytéotiques..... (53 916) €
- Crédit bail (954 900) €

3.3. Résultat financier

Le résultat financier de -173 388 € s'analyse comme suit :

- charges d'intérêt de crédit-bail (155 451) €
- charges d'intérêts du compte courant Voltalia..... (41 065) €
- moins-value latente Sicav (12 990) €
- plus-value latente Sicav 10 019 €
- produits d'intérêts issus du prêt preneur 26 099 €

3.4. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de -40 500 € s'analyse comme suit :

- Charges exceptionnelles s/op. gestion..... (119 500) €
- Produits exceptionnels s/op. gestion..... 79 000 €

3.5. Résultat net

Le bénéfice de l'exercice 2020 ressort à -171 378 €.

4. AUTRES INFORMATIONS

4.1. Identité de la société consolidante

La société 3V DEVELOPPEMENT est membre d'un Groupe d'intégration fiscale ayant pour société mère, la société VOLTALIA SA

N° Siret : 485 182 448 00095

4.2. Effectif moyen

La société n'emploie pas de salarié au 31 décembre 2020. La société Voltalia met à disposition de 3V Développement un technicien à temps complet ainsi qu'un responsable d'exploitation à temps partiel.

4.3. Entreprises liées

Montant	
Emprunt et dettes financières divers	2 661 865
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24 614
Créances	208 859
Charges	84 239
Produits	

4.4. Engagements hors bilan

4.4.1. Engagements donnés

- **Dans le cadre de la conclusion d'un contrat de crédit-bail par la société 3V Développement**
 - Nantissement des 390 actions 3V Développement (détenues par Voltalia SA) au profit du pool bancaire Unifergie, Natixis Energieco et Oséo Financement jusqu'au remboursement complet du crédit-bail conclu par la société 3V Développement.
 - Nantissement d'un compte de réserve pour 500 000 € ouvert dans les livres de HSBC au bénéfice d'Unifergie, Natixis Energieco et Oséo Financement (crédit-bailleur).
 - Nantissement d'un prêt preneur de 2 050 000 € au profit d'Unifergie, Natixis Energieco et Oséo Financement jusqu'à la prise d'effet de la location (crédit-bailleur).
 - Cessions de créances professionnelles à titre de garantie de 3V Développement à Unifergie, Natixis Energieco et Oséo Financement (crédit-bailleur) :
 - Créance Ecotecnia résultant des indemnités dues au titre du contrat de maintenance et de garantie des éoliennes pour 12 ans,
 - créance Ecotecnia résultant du contrat de fourniture de 6 éoliennes,
 - Créance EDF dans le cadre du contrat de vente d'électricité.

4.4.2. Engagements reçus

Néant

5. EVENEMENTS POST- CLÔTURE

Aucun fait significatif n'est intervenu post-clôture

4.1. Crédit-bail mobilier

Le contrat de crédit-bail avec Unifergie d'une durée de 12 ans a démarré à la date de mise en service industrielle soit le 2 janvier 2009.

Les échéances, à principal plus intérêts constants, sont de 287 400€ HT par trimestre. La dernière échéance prévoit une option de rachat de l'actif à sa valeur résiduelle soit 3 318 152€.

2020

En euros	Installations	Autres	Total
	Matériel		
	Outillage		
Valeur d'origine	12 210 035		12 210 035
Amortissements :			
- Cumuls exercices antérieurs	11 192 532		11 192 532
- Dotations de l'exercice	1 017 503		1 017 503
TOTAL	12 210 035		12 210 035
Redevances payées :			
- Cumuls exercices antérieurs	8 214 568		8 214 568
- Exercice	954 900		954 900
TOTAL	9 169 468		9 169 468
Redevances restant à payer :			
- à un an au plus	996 332		996 332
- à plus d'un an et cinq au plus	2 044 235		2 044 235
- à plus de cinq ans	0		0
TOTAL	3 040 567		3 040 567
Valeur résiduelle :			
- à un an au plus			
- à plus d'un an et cinq au plus			0
- à plus de cinq ans			
TOTAL	3 318 152		3 318 152
Montant pris en charge dans l'exercice	954 900		954 900



3V DEVELOPPEMENT
84 Boulevard de Sébastopol
75003 PARIS 3E
FRANCE
T. +33 1 81 70 37 00
accueil.paris@votalia.com